LE GRAND ALMANACH
ILLUSTRÉ
du « Journal de Roubaix »
POUR 1901

Le Grand Almanach Illustré du «Journal de Roubaix» pour 1901 est actuellement sous presse : il sera mis en vente prochainement.

Le « Journal de Roubaix » inaugure cette année un almanach d'un caractère essentiellement local et régional, rédigé spécialement pour ses lecteurs.

Cette brochure, grand format, aura plusieurs centaines de pages. Elle contiendra de nombreux renseignements administratifs pour Roubaix, Tourcoing, Lannoy et leurs cantons, renseignements de la vie pratique, renseignements utiles, etc. De nombreux articles d'actualité, des histoires amusantes, des bons mots, etc., etc., en feront un ouvrage extrêmement varié. Ce sera véritablement une petite encyclopédie de famille, à la lecture facile, intéressante, utile, amusante.

Le tout sera illustré à profusion avec des gravures d'un intérêt local : portraits, scènes de genre, monuments.

Des centaines de dessins comiques et curieux, parsemés un peu partout, viendront mettre la bonne, la franche gaieté française, au cœur des lecteurs.

Nous publierons bientôt le sommaire du **Grand Almanach Illustré** du «Journal de Roubaix». On pourra se rendre compte alors que rien n'a été épargné pour faire de l'ouvrage, une œuvre artistique, intéressante, utile et par-dessus tout, locale.

L'Almanach du « Journal de Roubaix » rencontrera, la chose n'est pas douteuse, l'accueil le plus empressé auprès des lecteurs du journal. Tous voudront posséder ce volume à la couverture en couleur, d'un dessin très artistique, et si coquette dans son originalité.

Ajoutons que l'Almanach du « Journal de Roubaix » ouvrira entre ses lecteurs un attrayant concours dont les prix importants exciteront, nous en sommes certains, la plus grande émulation.

Chronique Locale

ROUBAIX

LES VOLS AU CIMETIERE. — Les vols sont malheureusement trop fréquents dans le cimetière de Roubaix. De temps à autre une plainte est déposée entre les mains du commissaire,mais bien souvent les personnes qui constatent avec tristesse un larcin ou une dégradation sacrilèges, se contentent de gémir sur l'audace et l'impiété des coupables. On lira plus loin que tout dernièrement, de sinistres cambrioleurs, avec une hardiesse extraordinaire, ont enlevé, en plein jour, un buste en bronze qui ornait une tombe. Ce fait grave, ajouté à cent autres, prouve trop clairement, hélas, que la surveillance du cimetière est très insuffisante. Nous ne voulons pas incriminer les gardiens chargés de ce service;ils font leur devoir très consciencieusement, nous en sommes persuadés, mais leur nombre trop restreint, surtout à cette époque de l'année, rend leur présence absolument inefficace.

Puisque les souvenirs pieux, les témoignages touchants, dont nous aimons à entourer les tombes des chers défunts, ne sont même plus en sûreté, l'autorité a le devoir rigoureux de prendre des mesures urgentes pour faire respecter, avec le souvenir des morts, les objets qui, en somme, sont notre propriété.

Le vol tel qu'il se pratique, depuis longtemps, au cimetière, est un véritable scandale. Ce scandale doit cesser.

LE VOL, AU CIMETIERE, DU BUSTE DE M. JULES DEREGNAUCOURT, ANCIEN DEPUTE. — Un acte profondément regrettable vient d'être commis au cimetière. Le buste en bronze de M. Jules Dérégnaucourt, ancien député, ancien maire de Roubaix, qui surmontait sa tombe, a été descellé et volé. Mais, d'après l'enquête ouverte par M. Grimaldi, commissaire de police du 5e arrondissement, le vol a été commis dans la journée de vendredi dernier. Ce jour-là, en effet, un ouvrier de la ville, occupé non loin de la tombe de M. Jules Dérégnaucourt, a remarqué trois individus qui descellaient le buste, mais pensant qu'ils étaient chargés par la famille de le nettoyer, il ne les a pas entravés dans cette besogne.

Ce buste, de grande valeur, était l'œuvre de M. Cordonnier, prix de Rome ; il avait été fondu par Barbedienne. Il avait été offert par le Comité républicain de Roubaix.

AUX MORTS POUR LA PATRIE. — On nous prie d'insérer ce qui suit :

« La Société de secours aux blessés militaires ; la Société nationale du Souvenir français ; le Cercle militaire et l'Union des sociétés patriotiques militaires, feront célébrer un service funèbre à la mémoire des enfants de Roubaix, morts pour la Patrie, le lundi 5 novembre, à onze heures et demie, en l'église Saint-Martin.

« Comme les années précédentes, tous les Roubaisiens se feront un devoir d'assister à cette pieuse cérémonie du souvenir.

« C'est une reconnaissance nationale que nous devons à ceux qui, en Crimée, en Italie, au Mexique, en 1870-1871, au Dahomey, au Tonkin, à Madagascar, dans nos colonies et en Chine, ont versé leur sang pour l'honneur du drapeau de la France. A nous le souvenir ; à eux l'immortalité ».

LES MESSES DE LA TOUSSAINT. — Comme nous l'avons annoncé déjà, les chœurs de l'église Saint-Martin, sous la direction de M. Paul Fournier, interprèteront, aujourd'hui jeudi, jour de la Toussaint, la messe de Charles Widor. On profitera de cette occasion pour inaugurer la messe au diapason *des deux orgues, dont l'un*, celui du chœur, sera tenu par M. Eugène Delporte, et l'autre par M. Meyer.

Cette inauguration sera une vraie solennité musicale. On peut en juger par le programme suivant :

1° O Salutaris, solo de baryton et chœurs solistes, B. Demartelaere et H.Carton, (Samuel Rousseau). — 2° Kyrie et Gloria, pour deux chœurs et accompagnement des deux orgues, (Ch. Widor). — 3° Credo, de la messe Sainte-Cécile, solistes Grumiaux et H. Carton,(Ch. Gounod). — 4° Sanctus, Benedictus et Agnus Dei, pour deux chœurs et deux orgues, (Ch. Widor). — 5° Tantum Ergo, solo de basse et chœurs, soliste Constant Declercq, (César Franck). — A l'offertoire, M. Meyer jouera l'Allegro de la sixième symphonie pour orgue, de Ch. Widor.

LES CONFERENCES A LA SOCIETE DE GEOGRAPHIE. — La deuxième conférence de la saison aura lieu dans le grand amphithéâtre de l'Ecole nationale des Arts industriels, le samedi 3 novembre, à huit heures et demie du soir ; elle aura pour sujet : Le Danemark par M. Pierre Oesterby, de Copenhague, avec nombreuses projections à la lumière électrique.

CONSULTATIONS JUDICIAIRES GRATUITES. — La mairie nous communique l'avis suivant :

Le maire de la ville de Roubaix porte à la connaissance des habitants, qu'en raison de la Toussaint, le bureau des consultations judiciaires gratuites ne sera pas ouvert aujourd'hui.

SUCCES DEVANT UNE FACULTE. — Notre concitoyen, M. Fernand Lefebvre, étudiant en pharmacie, élève de M. Deschodt, pharmacien, Grande-Rue, a subi avec succès, mardi, à Lille, son examen de validation de stage devant la Faculté de médecine et de pharmacie. M. Lefebvre a obtenu la mention : très bien, bien qu'une dispense de neuf mois lui eût été accordée. Toutes nos félicitations.

FUNERAILLES DE DEUX JEUNES GENS NOYES. — Mercredi matin, à 8 h. et demie, ont eu lieu en l'église Notre-Dame les funérailles des deux jeunes gens, Alphonse Dassonville et Sophie Haroux, retirés, dimanche, du canal, quai de Leers, ainsi que nous l'avons relaté. Sur le parcours de l'Hôtel-Dieu, où a eu lieu la levée des corps, à l'église, il y avait une affluence considérable. Derrière les deux cercueils, venait une nombreuse assistance.

L'ACCIDENT MORTEL DE LA RUE D'ALGER. EXHUMATION ET AUTOPSIE DE LA VICTIME. — DESCENTE DU PARQUET. — On se souvient de l'accident survenu, le 3 octobre dernier, dans l'usine de dégraissage de M. Albert Cliet, rue d'Alger. Un journalier, Victor Dubatia, âgé de 25 ans et demi, trouva la mort au fond d'une chaudière, dans laquelle il était occupé à des réparations. La mort fut attribuée à l'asphyxie.

De son côté, M. Bellon ,inspecteur du travail, a transmis ,sur cette affaire, un rapport au parquet, qui,pour établir la responsabilité civile a décidé de faire autopsier le cadavre de l'infortuné Dubatia.

L'exhumation du cadavre a donc eu lieu, mardi après-midi, vers cinq heures et demie, en présence de M. Laché, commissaire de police du premier arrondissement. Le corps a été transporté aussitôt à la morgue de l'Hôtel-Dieu.

Mercredi matin, à neuf heures, le Parquet est descendu à Roubaix. Il était représenté par M. Delalé, juge d'instruction, accompagné de M. Lecointe, son greffier, et de M. le docteur Castiaux, médecin-légiste. M. Prud'homme, commissaire de police du quatrième arrondissement, a reçu à la gare ces messieurs, qui se sont rendus directement à l'Hôtel-Dieu.

Pendant que M. le docteur Castiaux pratiquait, avec l'aide de M. le docteur Bole, médecin-légiste, l'autopsie du corps de Victor Dubatia. M. Delalé a interrogé M. Albert Cliet, son contremaître et l'ouvrier qui travaillait avec la victime quand l'accident est survenu.

L'autopsie a pris fin vers onze heures. M. le docteur Castiaux a emporté, renfermés dans des bocaux, les viscères et organes essentiels ainsi que du sang, pour les analyser. Dès que son enquête sera terminée, il adressera ses conclusions au Parquet.

UNE TRISTE DECOUVERTE. — DESCENTE DU PARQUET. — Le Parquet, représenté par M. Delalé, juge d'instruction, qui était descendu à Roubaix, mercredi matin, pour une affaire dont nous parlons d'autre part, s'est occupé de la triste découverte d'un petit cadavre, et des manœuvres abortives dont nous avons entretenu nos lecteurs, il y a une huitaine de jours.

On sait que trois jeunes filles d'une vingtaine d'années sont compromises dans cette affaire. Celle qui a pratiqué les manœuvres coupables est actuellement détenue à la maison d'arrêt, ainsi que sa complice. Quant à la victime, Hermine Delannoy, elle se trouvait encore en traitement, mercredi matin, à l'Hôtel-Dieu. M. Delalé s'est rendu dans cet établissement pour l'interroger. L'instruction n'a pris fin que vers midi. Avant son départ, le magistrat a donné l'ordre de transférer la jeune fille à la maison d'arrêt de Lille,ce qui a été fait dans l'après-midi.

BRIS DE GLACE ET VOL A L'ETALAGE RUE NAIN. — Mercredi matin, un peu avant six heures, M. Achille Martin, propriétaire de la maison de confections qui se trouve à l'angle de la rue Nain et de la place Chevreul, entendait de sa chambre à coucher un bruit causé par le bris d'une glace. Apparaissant aussitôt à la fenêtre, il aperçut un individu de petite taille prenant la fuite vers la rue de l'Ermitage, un pantalon en mains.

Cet homme venait de briser avec une demi-brique, une grande glace du magasin, du côté de la rue Nain et avait enlevé, à l'étalage, un pantalon d'une valeur de 12 francs et son support en métal, de la même valeur.

Quant à la glace brisée, elle a une valeur de 250 francs, mais il y a assurance.

M. Achille Martin a déposé aussitôt une plainte entre les mains de M. Laché, commissaire de police du 1er arrondissement. Vers huit heures du matin, un agent de sûreté a trouvé incidemment, dans la cour d'un estaminet de la rue Vaucanson, le support en nickel. On espère retrouver le coupable.

UN PENDU, RUE D'IENA. — Mercredi, vers midi et demi, un logeur de la rue d'Iéna, M. François Defort, ne voyant pas l'un de ses locataires, se rendit à sa chambre. Il avait à peine ouvert la porte qu'il aperçut le malheureux pendu au pied de son lit ne donnant plus signe de vie.

Le désespéré, François Vandenbogaerde, âgé de 51 ans, était un ouvrier tisserand qui avait la déplorable habitude de s'adonner à la boisson; il avait même été congédié de sa fabrique à cause de son intempérance. Mardi soir encore, quand il rentra, vers neuf heures, dans sa chambre, il était ivre. C'est sous l'empire de la folie alcoolique qu'il s'est sûrement donné la mort. M. Prud'homme, commissaire de police du 4e arrondissement, a fait les constatations d'usage.

VOL D'UN JAMBON, GRANDE-RUE. — Deux inconnus ont pénétré, mardi soir, vers sept heures et demie, dans la boucherie de M. Jules Demyttère, Grande-Rue, 325, et ont enlevé un jambon d'une valeur de 16 francs. Plainte a été déposée au commissariat de police du 5e arrondissement.

LA GREVE DU TISSAGE DE MM. BOULANGE ET FREGNAC. — Le Comité de la grève du tissage de MM. Boulangé et Frégnac nous adresse une lettre par laquelle il nous informe que la grève n'est pas terminée, et qu'aucun gréviste n'a repris le travail.

UN ACCIDENT RUE DE L'OUEST. — Un accident s'est produit, mercredi matin, à sept heures, rue de l'Ouest ; un ouvrier charbonnier, occupé à placer du charbon sur sa voiture, a glissé du marchepied, sur lequel il était monté, et s'est grièvement blessé à la jambe ; un docteur de passage est venu lui donner des soins, et lui a prescrit quelques jours de repos. Le blessé, Jean Vandendove, a été reconduit en voiture à son domicile, rue Pierre-de-Roubaix.

UN INCENDIE DANS LA FILATURE DE MM. ETIENNE MOTTE ET Cie. — Un incendie qui a pu être rapidement circonscrit, s'est déclaré, mercredi après-midi, vers quatre heures, dans la salle des mélanges de la filature de coton de MM. Etienne Motte et Cie, rue d'Alger. Ce sont les ouvriers de l'établissement qui l'ont éteint. Des marchandises ont été avariées et une partie du matériel endommagée. Les dégâts sont évalués à 8.000 francs; ils sont couverts par l'assurance.

UNE CHUTE DANS LA RUE. — Un domestique, André Delcoigne, âgé de 45 ans, demeurant rue Saint-André, 6 bis, est tombé sur le bord du trottoir, mardi soir, en regagnant son domicile. Dans sa chute, il s'est foulé le pied gauche. M. le docteur Lherbier l'a fait admettre à l'hôpital.

UNE TROUVAILLE. — Mardi soir, vers neuf heures, Mlle Fernande Brequin, demeurant rue Vaucanson, 58, a trouvé rue de Blanchemaille, en face de l'Hôtel-Dieu, un pare-poussière en soie, qu'elle tient à la disposition de l'intéressée.

EN JOUANT. — Un gamin de 11 ans, Constant Wilde, dont les parents habitent rue d'Italie, a fait une chute, mercredi soir, rue de Mouvaux, en jouant. Il fut relevé, ayant une plaie à la main gauche. M. le docteur Guidez, qui l'a examiné, l'a fait admettre à l'hôpital.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Un maçon au service de MM. Goffin et Gaberel, entrepreneurs, s'est fait des contusions à la région lombaire et à la cuisse en tombant sur une brouette. M. le docteur Isbecque, qui a examiné l'ouvrier, Joseph Carpreau, âgé de 28 ans, demeurant rue d'Isly, cour du Nord, lui a prescrit huit jours de repos.

— L'un des ouvriers de M. J.-B. Cornard, carrossier, a été blessé à la main droite pendant son travail. M. le docteur Labbe, qui a examiné l'ouvrier, Louis Dartois, demeurant à Toufflers, lui a prescrit huit jours de repos.

— Dans la manufacture de M. Wibaux-Florin, l'un des ouvriers s'est blessé à l'avant-bras droit en manœuvrant une caisse. L'ouvrier, Henri Delattre, âgé de 44 ans, demeurant rue de Roubaix, à Wattrelos, devra subir un repos de six jours ordonné par M. le docteur Picquet.

— Un distributeur de pains de la Société de Consommation s'est blessé aux jambes en descendant de sa voiture. M. le docteur Lherbier, qui a examiné l'ouvrier, Constant Masure, âgé de 43 ans, demeurant rue Pierre-de-Roubaix, et lui a ordonné quinze jours de repos.

— Une bacleuse de la filature de M. Charles Pollet a heurté le pied gauche contre un rail de son métier. M. le docteur Labbe, qui a examiné la jeune fille, Jeanne Closse, âgée de 14 ans, demeurant rue Pierre-de-Roubaix, a constaté des contusions qui la forceront à chômer six jours.

— Au peignage de la Société Anonyme de la rue du Collège, un débourreur, Auguste Destobbelaere, âgé de 44 ans, demeurant à Wasquehal, a eu l'ongle du pouce de la main droite arraché en manœuvrant une courroie. Douze jours de repos lui ont été prescrits par M. le docteur Druesne.

— Au peignage de MM. Alfred Motte et Cie, un dessinateur, Jules Descamps, âgé de 21 ans, demeurant rue de Leers, à Lys-lez-Lannoy, s'est blessé aux reins, en tombant sur un tonneau. Une dizaine de jours de repos lui ont été prescrits par M. le docteur Rousseau.

LE REPOS DU DIMANCHE. — Service des pharmacies. — Jeudi 1er novembre, fête de la Toussaint, pharmacien de service, M. Duburcq, 8, Contour Saint-Martin.

NOUS RAPPELONS VOLONTIERS à l'approche des fêtes d'hiver, que l'on retrouve, comme auparavant un beau choix de porcelaines, cristaux, verreries, etc., à la maison Hoffmann-Dupont, 11, rue Saint-Georges.

FETES DE LA TOUSSAINT. — La Compagnie des Bronzes, 101, rue Nationale à Lille, organise pour le 1er novembre et jours suivants une exposition d'appareils d'éclairage à l'électricité comprenant les toutes dernières nouveautés. Ce sera, sans nul doute, un succès de plus à l'actif de la Compagnie, car cette exposition promet des merveilles. 76276d

COMPAGNIE DU GAZ DE ROUBAIX. — Avis. — Nous avons l'honneur de prévenir nos abonnés au compteur P. P., qu'ils sont complètement responsables des appareils, compteur, etc., que la Compagnie met à leur disposition pour l'usage du gaz ; il en est de même de l'encaisse et de la consommation de gaz qui restent à leur charge aussi longtemps qu'ils n'ont pas prévenu *par écrit* la Compagnie et que toute facilité ne lui a pas été donnée pour le règlement de leur départ. 76275d

L'IMMENSE SUCCES obtenu par les Pilules du Dr Somer en Amérique se continu en France.

C'est bien le véritable traitement rationnel des maladies de l'estomac, des intestins et des affections qui en dérivent. Elles régularisent d'une façon absolue les fonctions de la digestion et donnent à l'organisme la force et la santé.

Dépôt général : M. Boyaval, pharmacien, 108, rue de Lannoy, à Roubaix et toutes pharmacies. 2 fr. l'étui. 40632

ECLAIRAGE, APPAREILS A GAZ. — Cie Parisienne, maison Demarcq, 44, Grande-Rue, Roubaix. Exposition permanente d'appareils art nouveau, lustres, suspensions appliques, etc. Grand choix d'abat-jour. Prix modérés.

POUR L'ACHAT D'UN PIANO, adressez-vous de confiance à la maison Marcelli, 3, rue du Bois, à Roubaix.

CROIX

VOL A LA GARE DES MARCHANDISES. — Au moment de charger en wagon dix caisses de bidons de pétrole à destination de Bouchain, le surveillant Penez, à la station de Croix Wasquehal, a constaté qu'une de ces caisses était déplombée et qu'un des bidons avait disparu. Ces marchandises étaient déposées depuis leur entrée en gare sur le quai aux bestiaux. Le chef de station prévenu de cette disparition en a averti la police.

A PROPOS D'UN TUYAU DE PLOMB. — Le commissaire de police de Croix a commencé une instruction sur une affaire assez embrouillée. Il s'agirait d'un tuyau de plomb disparu du magasin de M. Jovenaux, entrepreneur près du cimetière. Aux dires d'une ménagère de la rue Carnot, une personne habitant rue de Tourcoing, Mme X..., aurait été vue, quelques jours après la disparition du tuyau, portant le soir un objet suspect chez un plombier du voisinage. Quel rapport y a-t-il entre ces deux faits ? C'est ce que recherche l'instruction.

LANNOY

UN ENFANT BRULE PAR DE L'EAU BOUILLANTE. — MORT DE LA VICTIME. — Nous avons parlé du triste accident dont a été victime, lundi matin, le petit Pierre Ansiau, âgé de 17 mois, fils de M. Ansiau, directeur des Postes et Télégraphes à Lannoy. Malgré les soins qui lui furent prodigués, le pauvre enfant, pris de violentes convulsions, rendit le dernier soupir, mardi vers sept heures du soir, après d'atroces souffrances. Ses funérailles auront lieu samedi à neuf heures du matin, en l'église de Lannoy.

HEM

UNE CHUTE DE QUATRE METRES ET DEMI. — M. Louis Briffaux, âgé de 54 ans, comptable à la brasserie de M. Desprez, située au quartier du Petit-Lannoy, traversait, mercredi vers dix heures du matin, une salle située au premier étage de l'établissement, où travaillaient des ouvriers, quand tout à coup, il disparut dans une trappe restée ouverte qu'il n'avait pas aperçue. L'infortuné tomba d'une hauteur de quatre mètres et demi sur les dalles du rez-de-chaussée, où il demeura évanoui quelque temps. Toutefois, M. Briffaux avait réussi à tomber sur les pieds. On le transporta de suite à son domicile, à l'estaminet de l'« Artilleur », où M. le docteur Parmentier de Lannoy, lui donna ses soins. Le blessé en a été quitte pour une luxation sans gravité d'un doigt du pied gauche. Toutefois, quelques jours de repos lui seront nécessaires pour son complet rétablissement.

TROIS OUVRIERS TOMBES D'UNE HAUTEUR DE QUATRE METRES. — Un accident assez grave s'est produit mercredi au bourg d'Hem, dans les constructions des futures écoles libres. Vers onze heures du matin, trois ouvriers employés au service de Mme Vve Droissart, Oscar Debaisieux, âgé de 28 ans, charron-menuisier à Ascq, et les frères Louis et Alphonse Duquesnoy, âgés de 21 et de 20 ans, menuisiers à Flers-Breucq, étaient occupés, à quatre mètres du sol, à placer une pièce de bois sur les murs du premier étage, quand celle ci glissa et entraîna dans sa chute les trois ouvriers.

Alphonse Duquesnoy put se relever sans mal, et reprendre son travail. Quant aux deux autres, ils furent transportés chez Mme Vve Droissart, où ils reçurent des soins de M. le docteur Coubronne. Les deux blessés ressentent de violentes douleurs dans les reins,mais le premier, Oscar Debaisieux, a été plus gravement atteint. Le second a pu, dans la soirée, regagner son domicile, à Flers-Breucq.

LEERS

DANS LA DOUANE. — M. Philippe Hyacinthe, receveur des douanes à Leers, vient d'être promu receveur chef à Haubourdin. Pendant les quatorze années qu'il a exercé ses délicates fonctions à Leers, M. Philippe s'était attiré la sympathie générale par son urbanité et sa bienveillance tout en restant un fonctionnaire intègre. Son départ sera vivement regretté.

COMMEMORATION DES MORTS. — Vendredi à six heures et demie, aura lieu la messe pour les trépassés. Le même jour à huit heures sera célébré un service solennel suivi de la procession au cimetière.

CHAUFFAGE PAR LE GAZ. — Grand choix de calorifères, cheminées perfectionnées, réchauds rotissoirs, etc., maison Demarcq, 44 Grande-Rue, Roubaix.

LE ROI DES CAFES, le plus hygiénique, le plus économique, qualité extra, mélange spécial. Médaille d'or. — Adopté par l'armée. — En vente gros et détail, 63, rue de l'Epeule, et 206, rue des Arts, Roubaix. 57651

GYMNASTIQUE — DANSE
J. VROMAN, Professeur,
74269 **28, rue des Fabricants, Roubaix.**

DERNIÈRE HEURE

3e ÉDITION (De nos correspondants et par fil spécial.) 3e ÉDITION

LES ÉVÈNEMENTS DE CHINE

L'ACCORD ANGLO-ALLEMAND

Paris, 31 octobre. — La « Politique coloniale » croit savoir que M. Cambon, notre ambassadeur à Londres, a reçu les instructions nécessaires pour répondre à la notification de l'accord anglo-allemand. Le gouvernement français adhérerait au *principe* de l'intégrité et de la porte ouverte d'autant plus volontiers qu'ils ont toujours été la base de sa politique.

Quant aux éventualités prévues par l'article 3 de cet accord, le gouvernement français se réserverait d'agir, si elles venaient à se produire, de façon à sauvegarder les intérêts et les droits de la France.

LA « MISSION MARCHAND » DONNEE A UNE RUE DE PARIS

Paris, 31 octobre. — Le Conseil municipal a voté à mains levées, une proposition de MM. Dausset et Galli, attribuant le nom de « Mission Marchand » à une rue de Paris.

LES NOUVEAUX WAGONS-POSTES SUR LE NORD

Paris, 31 octobre. — Le ministre du commerce, de l'industrie, des postes et télégraphes et M. Mougeot, sous-secrétaire d'Etat des postes et des télégraphes, ont inauguré, ce matin, à la gare du Nord, en présence de M. Sartiaux, ingénieur en chef de l'exploitation de la Compagnie du Nord, et de nombreux fonctionnaires de l'administration des postes, la mise en service du premier wagon ambulant des postes de grandes dimensions. Cette mesure constitue un véritable progrès au point de vue de l'aménagement, de l'hygiène et de la bonne exécution du service.

M. Millerand, M. Causel, chef du cabinet du sous-secrétaire d'Etat, et M. Sartiaux ont pris place dans le wagon ambulant, qu'ils ont accompagné jusqu'à la station de Saint-Just.

UN TELEGRAMME DE MM. DEROULEDE ET HABERT A M. WALDECK-ROUSSEAU

Paris, 31 octobre. — Le télégramme suivant a été adressé par MM. Déroulède et Habert à M. Waldeck-Rousseau :

« Saint-Sébastien, 30 octobre.

» Dans le discours maçonnique que les Loges vous ont fait prononcer, dimanche, à Toulouse, nous trouvons cette phrase à notre adresse : « Aux desseins violents, nous » avons opposé la force de la loi, et, pour en faire fléchir » les rigueurs, nous attendrons dans le calme les marques de repentir sincère ».

» Cette manœuvre détournée, mais sûre de votre amnistie, nous plaît et nous honore. Vous avez compris que, si nous avons toujours au cœur le patriotique regret de n'avoir pas réussi à délivrer la France et purifier la République, nous n'avons pas, nous n'aurons jamais aucun repentir de l'avoir tenté. Merci. — (Signé) P. Déroulède, Marcel Habert. »

Mme GOULD PLACEE SOUS LA TUTELLE JUDICIAIRE DE SON FRERE

Paris, 31 octobre. — La 1re chambre du tribunal de la Seine a statué aujourd'hui sur la demande en dation du conseil judiciaire intentée par M. Georges Gould contre sa sœur, femme du comte Boni de Castellane. Le tribunal a fait droit à la demande de M. G. Gould et l'a nommé conseil judiciaire de sa sœur.

En quatre ans, Mme de Castellane aurait dépensé 23 millions, alors que les revenus de sa dot sont de 3 millions.

L'EXPOSITION DES CHRYSANTHEMES A PARIS

Paris, 31 octobre. — L'Exposition de chrysanthèmes s'est ouverte aujourd'hui à midi. Elle occupe les deux *grandes serres de l'Exposition. Une foule* nombreuse s'était rendue aux invitations envoyées par le président de la Société d'horticulture et envahissant toutes les allées.

Il y a 59 exposants français. Les Anglais ont envoyé une très intéressante collection de chrysanthèmes nouveaux. Quant au Japon, il ouvrira une exposition spéciale dans son pavillon du Trocadéro, le 3 novembre.

LES « PREVOYANTS DE L'AVENIR »

Paris, 31 octobre. — M. Chatelus, président fondateur de la Société des « Prévoyants de l'avenir » a adressé aux membres des bureaux et des conseils de surveillance des sections de la société, une circulaire dans laquelle il demande à tous de continuer leur confiance aux administrateurs et dit que tout sociétaire demandant le remboursement devra déposer son livret à la section avec une demande écrite et signée, et qu'il y sera fait droit à temps.

L'EBOULEMENT DANS LES MINES DE PHOSPHATE EN TUNISIE — LES VICTIMES

Tunis, 31 octobre. — Les détails précis manquent sur l'éboulement qui s'est produit, hier soir, dans l'exploitation des phosphates, près de Gafsa.34 blessés et un mort ont déjà été retrouvés ; 23 ouvriers, dont 8 Italiens, sont encore enfouis dans les décombres. Le contrôleur de Gafsa s'est immédiatement transporté sur les lieux. Les recherches sont poursuivies.

Tunis, 31 octobre. — Les recherches pour délivrer les 23 ouvriers encore enfouis sous les décombres de l'éboulement qui s'est produit hier soir dans l'exploitation de phosphates, près de Gafsa, sont très difficiles et présentent un danger. Le Parquet arrivera bientôt sur les lieux. Un ingénieur des travaux publics est parti cette après-midi de Tunis.

UNE FETE FRANÇAISE A LA MONNAIE A BRUXELLES

Bruxelles, 31 octobre. — Ce soir a eu lieu au théâtre de la Monnaie la représentation annuelle organisée par la Société Française de bienfaisance et l'Union française sous la présidence de M. Gérard, ministre de France. Au programme, « Guillaume Tell ». Salle des plus brillantes. Dans la nombreuse assistance on remarquait MM. de Favereau, ministre des affaires étrangères et les autres membres du cabinet, les ministres de Russie, d'Angleterre, de Turquie et les autres membres du corps diplomatique; de Mot, bourgmestre de Bruxelles ,etc. La « Marseillaise », chantée entre le troisième et le quatrième acte par M. Vallier, a été saluée par de chaleureux applaudissements. Bref, soirée des plus brillantes dont l'organisation en commun par les deux vaillantes sociétés françaises a montré une fois de plus l'harmonie et la cordiale entente qui règnent entre leurs membres comme aussi dans la colonie.

LA NOUVELLE D'UN ATTENTAT CONTRE LE PRINCE DE BULGARIE DEMENTIE

Vienne, 31 octobre. — Un télégramme expédié à midi de Sofia annonce que le prince de Bulgarie qui, comme je vous l'ai télégraphié, était allé inaugurer le chemin de fer de Routschouk à Tirnovo, est parti pour son château. Par suite, la nouvelle d'un attentat contre lui est inexacte.

NOUVELLES LOCALES

LE CRIME DE LA RUE AMPÈRE A ROUBAIX

L'assassinat du jeune Vaneste

On sait, nous l'avons annoncé hier, qu'un sieur Charles Desutter s'est constitué prisonnier dans la nuit de lundi à mardi, vers minuit, se déclarant l'auteur de l'assassinat du jeune Vaneste qui, le 9 mars 1896, fut découvert étranglé et souillé dans un terrain vague de la rue Ampère à Roubaix.

Cette nouvelle a produit un grand émoi dans toute la région. Les commentaires les plus divers naturellement ont circulé. D'aucuns ne veulent pas attacher d'importance aux déclarations de Desutter qu'ils ne veulent considérer que comme fou ou pris de boisson au moment où il s'est constitué prisonnier.

Desutter, il faut le faire observer, n'était pas du tout en état d'ivresse lorsqu'il s'est présenté devant M. Roussenac. Quant à l'importance qu'il faut attacher aux assertions de Desutter, il n'est point possible d'être fixé encore. Ainsi que nous le faisions remarquer hier elles doivent être sujettes à caution. Desutter a déjà été, en effet, interné dans une maison d'aliénés pendant cinq semaines environ, à Ceel, près d'Anvers. Cette folie provenait d'abus d'alcool et aussi d'une tare que le malheureux portait en naissant.

Cependant, il est bon de noter que les déclarations faites par cet individu, dans la journée de mardi, à M. Roussenac, commissaire de police du 7e arrondissement, concordent avec tout ce qu'a relevé l'enquête faite à la suite de la découverte du crime.

Après un espace de quatre ans, Desutter, sans qu'il ait pu examiner une collection de journaux de l'année 1896, affirme nettement qu'il a commis son crime, entre le 8 et le 9 mars 1896. Or, le petit Augustin Vaneste a été tué et souillé le lundi 9 mars 1896 entre 2 heures et 6 heures du matin, heure à laquelle son cadavre a été découvert dans un terrain vague de la rue Ampère par M. Grégoire Surquin, marchand d'objets funéraires.

Desutter déclare encore que l'assassinat de Vaneste a été commis vers sept heures du soir. Sur une question plus précise posée par M. Roussenac, Desutter répond : « J'étais pris de boisson, mais en tout cas je me souviens qu'il faisait très noir. Je ne puis indiquer l'heure exacte du crime. »

Ce crime a donc pu être commis vers trois heures du matin, ce qui confirmerait les dires du petit Varetegem.

Enfin, Desutter dépeint fort bien le terrain vague où il a mené l'enfant et dit qu'il habitait, à ce moment, près du cimetière.

L'odyssée de Desutter

Nous avons hier relaté les principales phases de la vie de Desutter. Il restait cependant un point obscur. En effet, on ne connaissait pas l'endroit où il travaillait à l'époque du crime de la rue Ampère. Or, Desutter a déclaré à M. Roussenac qu'à cette date il était employé à la fabrique de MM. Motte et Meillassoux, rue du Coq-Français, à Roubaix, que le lendemain du crime, il était allé, toujours en état d'ivresse, à son atelier, qu'il avait réclamé son compte et qu'il était entré dans une autre fabrique quelques jours après.

Vers le 15 septembre ,Desutter partit pour Bruxelles à son fils qui demeurait dans une cour de la rue Basse-Masure, et travaillait chez M. Amédée Prouvost.

Vers le 15 septembre, Deutter partit pour Bruxelles. Dans cette ville, il fut arrêté pour ivresse et mis au violon dont il brisa les carreaux et les panneaux de la porte. Le médecin, appelé pour l'examiner, déclara qu'il était atteint de folie produite par l'abus de boissons alcooliques et le fit interner dans une maison d'aliénés à Ceel, près d'Anvers. On sait le reste.

L'instruction

Mercredi soir, M. Tainturier, procureur de la République, n'avait pas encore désigné le juge d'instruction qui serait chargé de cette affaire. Desutter n'a donc pas été interrogé depuis qu'il est interné à la maison d'arrêt. Sans nul doute, ce sera M. Prudhomme, juge d'instruction, successeur de M. Vitry, qui devra éclaircir cette affaire.

Dernières nouvelles régionales

LES GRÈVES DE MINEURS

A ANICHE

Scènes de désordre

Dans la nuit de mardi à mercredi des bandes de verriers en grève ont parcouru les rues d'Aniche, en proférant des menaces de mort contre les patrons. Ils ont brisé les vitres de leurs demeures à coups de brique, et même celles des employés. Un gendarme, qui intervenait, a reçu à l'œil un coup de brique qui, heureusement, ne l'a pas empêché de continuer son service. L'auteur de l'agression est resté inconnu grâce à l'obscurité de la nuit. La grève tourne absolument à l'état aigu.

A AUBY

Un commencement de grève s'est déclaré, mercredi matin, au chantier de la société de carbonisation d'Auby, société dite du Transvaal. Les ouvriers réclament une augmentation de salaire.

Encore une tentative d'assassinat à Lille. — Mercredi matin, vers dix heures, deux jeunes gens se présentaient au domicile de M. Bèke, rentier, âgé de 90 ans, demeurant rue du Pont-Neuf, 90, à Lille.

M. Bèke, qui est paralytique, a, à son service, une femme de 67 ans, Mme Léocadie Guilbert, femme Delerouge, et une autre femme, Léocadie Guilbert, âgée de 30 ans, femme de M. Flambart, nièce de la première.

L'un des jeunes gens était le cousin de Mme Flambart, et, par conséquent, le neveu de Mme Delerouge. Le second individu lui était absolument inconnu. Mme Flambart ayant prévenu sa tante de la visite de son neveu, et celle-ci ne pouvant quitter M. Bèke, l'invita à monter.

Quand Florent eut souhaité le bonjour à sa tante, il descendit ; Mme Flambart invita les deux jeunes gens, car l'autre était resté dans la cuisine en attendant son ami, à prendre un verre de bière. Au moment où Mme Flambart avait le dos tourné pour prendre des verres dans l'armoire, elle se sentit saisie à la gorge et à la nuque et tomba à la renverse, maintenue par son agresseur, le jeune homme qui accompagnait son cousin. Aux cris poussés par Mme Flambart, Mme Delerouge descendit et l'individu inconnu se sauva à toutes jambes par la rue du Marché aux Bêtes, et disparut ; le neveu de Mme Delerouge en fit autant. Il est à supposer que ces deux gaillards s'étaient rendus chez M. Bèke dans le but de dévaliser la maison, et que, vraisemblablement, ils n'auraient pas hésité à tuer les personnes qui les auraient gênés. M. Quentier, commissaire du 2e arrondissement, prévenu, a ouvert une enquête. On recherche activement ces deux individus qui ne sauraient tarder à être arrêtés.

UN HOMME TUE A LA GARE DE CAMBRAI-ANNEXE. — *Mercredi matin*, Namur Edmond, âgé de 26 ans, homme d'équipe à la Compagnie du Nord, était occupé à attacher une rame de wagons sur la voie n° 8.

Tandis qu'il était tout à sa besogne une autre rame de wagons lancée *sur la même voie vint* tout à coup heurter l'une des voitures précédant celle devant laquelle il se trouvait.

Mais à ce moment même l'employé était baissé, sa tête placée entre les tampons des deux wagons. Sous le choc elle fut littéralement réduite en bouillie.

NECROLOGIE. — On annonce la mort du R.P. Louis Beck, de Steenbecque, neveu de M. le vice-doyen Beck, curé d'Arnèke, et de Mgr Bulté, vicaires apostoliques, décédés au Pet-Chily, en Chine.

COTONS AMÉRICAINS

New-York, mercredi 31 octobre 1900.

Cours de clôture

TERME	NEW-YORK ce jour	NEW-YORK précédente	NEW-ORLÉANS ce jour	NEW-ORLÉANS précédente
Octobre...1900	—	8.93	—	8.79
Novembre....	9.09	8.93	8.89	8.77
Décembre.....	9.10	8.96	8.88	8.75
Janvier...1901	9.11	8.97	8.88	8.75
Février.......	9.11	8.97	8.90	8.76
Mars.........	9.12	8.97	8.92	8.80
Avril.........	9.12	8.97	8.92	8.80
Mai..........	9.13	8.97	8.93	8.81
Juin	9.13	8.96	8.94	8.82
Juillet........	9.10	8.94	—	—
Août.........	—	—	—	—
Septembre....	—	—	—	—

RECETTES	CE JOUR	LA VEILLE
Ports des Etats-Unis ..	54.000 balles	64.000 balles
de l'intérieur....	33.000 »	37.000 »

Bulletin météorologique

ROUBAIX, mercredi 31 octobre 1900.
2 heures soir, 16° au-dessus de zéro. — 763, variable.
5 heures soir, 14° au-dessus de zéro. — 763, variable.
9 heures soir, 12° au-dessus de zéro. — 763, variable.
Jeudi 1er novembre 1900.
Minuit, 11° au-dessus de zéro. — 763, variable.
2 heures matin, 10° au-dessus de zéro. — 763, variable.